

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### Avis de recrutement de travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2022

NOR : JUST2217012V

En application des articles L. 352-1 et suivants du code général de la fonction publique, un recrutement de travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice est ouvert au titre de l'année 2022.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques ;
- être en position régulière au regard du code du service national ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap ;
- ne pas avoir de mentions au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Les candidats doivent de plus établir obligatoirement un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

1. Un *curriculum vitae* précisant l'état civil, le parcours d'études suivi et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et des dates d'exercice) ;
2. Une lettre de motivation précisant le lieu d'affectation et le poste recherché ;
3. Un certificat établi par un médecin agréé, seul habilité à établir l'attestation de la compatibilité du handicap avec le poste envisagé. Pour ce faire, le candidat est invité à contacter le département des ressources humaines et de l'action sociale de la délégation interrégionale du secrétariat général dans le ressort duquel ou desquels il souhaite postuler afin d'obtenir la liste de ces praticiens (voir la liste des DRHAS et leurs coordonnées en annexe) ;
4. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
5. Une photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale ;
6. Un état signalétique des services militaires ou les pièces constatant la situation au regard du code du service national, le cas échéant ;
7. La photocopie du ou des titres ou diplômes ou de toute pièce attestant du niveau reconnu équivalent (pour les adjoints administratifs, aucune condition de diplôme requise) ;
8. La photocopie des attestations de travail, le cas échéant ;
9. Une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques ;
10. L'attestation de la reconnaissance de travailleur handicapé délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou tout autre document administratif justifiant d'un handicap prévu à l'article L. 5212-13 du code du travail.

Les inscriptions sont ouvertes du 1<sup>er</sup> juillet au 12 août 2022.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 août 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature doit être déposé ou transmis par voie postale auprès de l'adresse suivante :

A l'attention de Mme Marie-Laure AIT-BAZIZ, recrutement travailleur handicapé par la voie contractuelle, délégation interrégionale du secrétariat général/Paris Ile-de-France, Ferme de Champagne, rue des Palombes, BP 53, 91600 Savigny-sur-Orge.

Il sera procédé à une présélection parmi les candidatures déposées et recevables. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien de recrutement destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi sollicité.

Les auditions seront programmées en septembre 2022 et les candidats retenus recevront une convocation de la part de la délégation interrégionale concernée.

Tout candidat résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, bénéficie, à sa demande, du recours à la visioconférence pour passer son audition de recrutement dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat.

La demande écrite doit être adressée à la délégation interrégionale du secrétariat général Paris Ile-de-France à l'adresse suivante : [dir-sg-paris-idf@justice.gouv.fr](mailto:dir-sg-paris-idf@justice.gouv.fr) au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

En outre, la demande devra être accompagnée d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration et comportant la mention de l'aménagement relatif à la visioconférence.

Le candidat retenu sera recruté en qualité d'agent contractuel de droit public. Il bénéficiera d'un contrat pour une période correspondante à celle du stage prévu par le statut des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice dans lequel il a vocation à être titularisé. A l'issue de cette période renouvelable, l'agent pourra être titularisé sur proposition du supérieur hiérarchique et après avis d'une commission.

La date de prise de fonctions prévisionnelle est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

La localisation et l'emploi sont précisés ci-après :

Affectation	Emploi	Département	Localisation	Nombre de postes
Délégation interrégionale du secrétariat général / Paris Ile-de-France Département des ressources humaines et de l'action sociale	Gestionnaire logement	75	Paris (13 <sup>e</sup> arrondissement)	1

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats pourront se reporter à la page dédiée au recrutement sur le site internet <https://lajusticerecruite.fr/metiers/recrutement-par-la-voie-contractuelle-pour-les-travailleurs-handicapes>.

## ANNEXE

### LISTE DES DÉPARTEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE EN DÉLÉGATION INTERRÉGIONALE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS HANDICAP

Direction interrégionale	Régions administratives concernées	Adresse et coordonnées référent(e) handicap
Direction interrégionale CENTRE-EST	Auvergne-Rhône-Alpes	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Centre-Est Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Lyon Immeuble le Britannia 20 boulevard Eugène Deruelle - Allée C/12 69432 Lyon Cedex 03 Courriel : <a href="mailto:elisabeth.matias@justice.gouv.fr">elisabeth.matias@justice.gouv.fr</a> Tél. : 04 72 84 75 72
Direction interrégionale GRAND-CENTRE	Bourgogne-France-Comté, Centre-Val de Loire	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Grand-Centre Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Dijon 4, rue Léon Mauris – CS 17724 21077 DIJON Cedex Courriel : <a href="mailto:cecile.desandes@justice.gouv.fr">cecile.desandes@justice.gouv.fr</a> Tél. : 03 45 21 51 27
Direction interrégionale GRAND-EST	Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Grand-Est Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Nancy 20 boulevard de la Mothe – CS 70005 54002 NANCY Cedex Courriel : <a href="mailto:marianne.chaussivert@justice.fr">marianne.chaussivert@justice.fr</a> Tél. : 02 41 33 67 89
Direction interrégionale GRAND-NORD	Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais, Picardie)	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Grand-Nord Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Lille 32/50 Boulevard Carnot – CS 70031 59043 LILLE Cedex Courriel : <a href="mailto:gwendoline.tintelier@justice.gouv.fr">gwendoline.tintelier@justice.gouv.fr</a>
Direction interrégionale GRAND-OUEST	Bretagne, Pays de la Loire, Normandie	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Grand-Ouest Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Rennes 20, rue du Puits Mauger – CS 60826 35108 RENNES Cedex 3 Courriel : <a href="mailto:gaelle.burnouf@justice.gouv.fr">gaelle.burnouf@justice.gouv.fr</a> Tél. : 02 90 09 32 26
Direction interrégionale PARIS ÎLE DE FRANCE	Ile-de-France	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Paris Île-de-France Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Paris 12, rue Charles Fourier - 4 <sup>ème</sup> étage 75013 PARIS Courriel : <a href="mailto:delphine.treis@justice.gouv.fr">delphine.treis@justice.gouv.fr</a> Tél. : 01 44 32 52 52
Direction interrégionale SUD	Occitanie (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie-Française, Nouvelle-Calédonie)	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Sud Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de ToulouseParc d'activités Thibaud2, impasse BoudevilleImmeuble Aurélien II – CS 54742 31047 TOULOUSE Cedex 1 Courriel : <a href="mailto:jean-marc.lantourne@justice.gouv.fr">jean-marc.lantourne@justice.gouv.fr</a> Tél. : 05 62 20 61 04

Direction interrégionale	Régions administratives concernées	Adresse et coordonnées référent(e) handicap
Direction interrégionale SUD-EST	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Sud-Est Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale d'Aix-en-Provence Le Praesidium - 350, Avenue du Club Hippique – CS 70456 13096 Aix en Provence Cedex 2 Courriel : gaelle.maillot@justice.gouv.fr
Direction interrégionale SUD-OUEST	Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes)	Ministère de la Justice – Secrétariat Général Délégation Interrégionale Sud-Ouest Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de Bordeaux 33, rue de Saget – CS 91813 33080 BORDEAUX Cedex Courriel : catherine.bamvens@justice.gouv.fr Tél. : 05 35 38 92 43